Le Centre de formation géomatique suisse

(CF-geo-Romandie) vous informe.

Voici ce qu'il faut savoir sur le financement fédéral relatif aux cours organisés par le Centre de Formation Géomatique Suisse (CF-geo) menant au Brevet Fédéral de technicien(ne) en géomatique (BF).

Ce **financement fédéral, axé sur la personne, permet de subventionner directement les étudiant(e)s.** Cette nouvelle forme de subventionnement est un plus qui devrait d'avantage encourager les prétendant(e)s à se lancer dans cette formation.

Tou(te)s les étudiant(e)s désirant obtenir le Brevet Fédéral de technicienne ou technicien en géomatique, pourront recevoir une aide financière considérable qui garantit, grâce au financement fédéral, une prise en charge d'une première tranche de **50% des frais de formation**. Certains cantons romands ont leur propre fonds de financement, comme par exemple FONPRO pour le canton de Vaud. Chaque fonds cantonal a ses propres règles, mais en principe, il vient compléter le financement fédéral.

Le nouveau système fédéral a été mis en place depuis le 1er janvier 2018. L'école CF-geo a entrepris les démarches afin d'y être intégrée. **Profession n° 64143** : "Technicienne en géomatique avec brevet fédéral et Technicien en géomatique avec brevet fédéral".

Comme déjà indiqué, le taux de subventionnement s'élève à 50% des frais de cours pris en considération. Il s'applique jusqu'à la limite supérieure (plafond), qui est de Frs 19'000.- pour des cours préparatoires à un **examen professionnel** (Brevet Fédéral). Le nombre de modules suivis n'est pas limité et les répétitions d'examens de modules, en cas d'échec, sont également prises en compte. Est prise en considération la partie d'un cours qui sert directement à la préparation de l'examen fédéral. Par contre, les frais de repas, de déplacement, de nuitée, de cérémonie de remise des diplômes et autres coûts non directement liés au contenu de l'examen fédéral ne sont pas pris en compte dans le calcul de la demande de subvention.

La subvention fédérale ne couvre pas les taxes des examens fédéraux (Frs 1780.- du travail de brevet final ou examen professionnel). L'organisation des examens fédéraux est déjà soutenue par la Confédération à 60%, voire à 80% (contributions aux organes responsables des examens), ce qui soulage financièrement les participants et promeut la qualité de l'organisation des examens. Certains cantons comme le canton de Vaud, avec FONPRO subventionnent ces frais d'examen.

Cela donne une aide financière totale de Frs 9'500.- au maximum (50% de Frs 19'000.- de frais max.).

Les contributions ne seront versées qu'au moment de la fin du Travail de Brevet (TB), organisé par la commission d'assurance qualité (CAQ). Quelle que soit l'issue de cet examen (réussite ou échec), la subvention sera versée.

L'étudiant(e) doit prévoir cela dans son budget et avancer les différents frais de formation. En cas de difficultés financières, une demande de subventions partielles pourra être faite, mais sous certaines conditions assez strictes (peu ou pas de paiement de l'IFD). De ce fait, ces demandes seront rares.

Centre de formation géomatique suisse (Romandie)
Chemin des Corjons 26, 1052 Le Mont-sur-Lausanne
www.geo-education.ch

Personne de contact : Ciana Nicolas
E-mail : organisation@cf-geo.ch
Tél. : +41 79 679 47 58

En résumé, pour toucher les subventions fédérales et les éventuels complément cantonaux, il faut que l'étudiant soit **domicilié en Suisse** ; qu'il **paie lui-même les frais** (pas de subvention aux entreprises) ; qu'il s'inscrive et termine l'examen final (**Travail de Brevet**); qu'il fournisse les documents demandés (attestation de suivi de cours et de paiements de CF-geo et attestation pour le Travail de Brevet de la part de la Commission AQ) et enfin qu'il s'inscrive et dépose tous les documents (avec factures) sur un **portail du SEFRI** (Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation) qui est à disposition et sur les portails des fonds cantonaux concernés.

Pour tout complément d'information, voici le lien du site du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI qui s'occupe de toutes les formations en Suisse :

www.sbfi.admin.ch/contributions

Contact : **info.hbb@sbfi.admin.ch**

Il y a aussi l'organe de coordination (SDBB | CSFO) des contributions pour cours préparatoires aux examens fédéraux, sur mandat du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI qui peuvent vous renseigner sur les subventions fédérales :

www.csfo.ch

Contact ; **contributions@csfo.ch** Téléphone 0840 400 502

C'est la commission d'assurance qualité (CAQ) qui organise l'examen final du Travail de Brevet. La CAQ fait partie de l'association faîtière "Géomaticien / Géomaticienne Suisse" (Trägerverein en allemand ou TV). Voici le lien du site de la TV :

www.berufsbildung-geomatik.ch ou **www.formation-geomatique.ch**

Contact : **sekretariat@tv-geo.ch**

Un portail gérant les suivis des travaux de brevet est en place. Voici le lien :

http://portal.tv-geo.ch/

Pour s'inscrire auprès de la Confédération et déposer les attestations et autres pour recevoir les subventions, il faut passer par ce portail :

https://www.becc.admin.ch/becc/app/sufi

Les salariés des entreprises vaudoises peuvent, sous certaines conditions, percevoir des financements de la FONPRO en plus de ceux de la Confédération, pour 25% des frais de formation et pour 100% des frais de l'examen final. Infos sur :

https://fonpro.ch/

Ce document est un résumé informel, adapté à CF-geo en novembre 2019 et contrôlé en 2022.